

\*\*\*\*\* **FICHE D'INSCRIPTION A COMPLETER**\*\*\*\*\*

( Entièrement et Lisible, Merci d'avance )

**Renseignement Exposant :**

NOM : ..... PRENOM : ..... Date de naissance : .... /.../.....  
NOM ou RAISON SOCIALE ( Professionnel ) : .....  
Adresse ( ou Siège Social ) : .....  
Code postal : ..... Ville : ..... Téléphone : ... /... /... /... /...  
Adresse Mail : .....@.....

**Pièce d'identité :**

Carte d'identité / Passeport / Permis de conduire / Autre à préciser : .....  
( Rayez les mentions inutiles )  
Numéro : ..... délivré le : .....  
Par : .....  
Professionnels Numéro R.C obligatoire à préciser : .....  
Date et Lieu de délivrance : .....

**Déclare sur l'honneur :**

- **Pour les particuliers :** Ne vendre que des objets personnels et usagés ( art L310-2 du code du commerce ) Ne pas participer à plus de 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile ( art R321-9 du code pénal ).
- **Pour les commerçants :** Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés ( art 321.7 du CP ) Etre soumis au régime de l'article L310.2 du code du commerce.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement, m'engage à le respecter et atteste l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à ..... le..... **Signature obligatoire :**

Ci-joint règlement de ..... € pour un emplacement de .....M ( minimum 5ml pour un véhicule léger /8ml pour un camping car )  
Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre côté et paraphé par le maire de la commune et conservé en mairie.

**Règlement de la brocante de Saint André de Lidon :**

- 1- La vente de boissons et produits alimentaires est exclusivement réservée à l'organisation.
- 2- L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur, sont interdits les armes, les animaux vivants, les produits dangereux etc..... Les chiens seront tenus en laisse.
- 3- Vous louez un emplacement à 1€ / ml ( minimum 5ml avec un véhicule léger et 8ml avec un camping car ).
- 4- Vous organisez vous même votre vente ( prévoir table ou tapis pour l'exposition des biens ).
- 5- Une pièce d'identité sera demandée lors de la brocante à chaque exposant.
- 6- Accueil des exposants à partir de 6h.
- 7- Dès son arrivée, l'exposant s'installera à l'emplacement indiqué par l'organisateur, un véhicule pourra être autorisé à stationner à l'arrière du stand si possible.
- 8- Les places réservées non occupées à 8h pourront être réattribuées par l'organisateur.
- 9- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire.
- 10- Vous êtes tenus de débarrasser votre emplacement à la fin de la brocante et de le laisser propre à votre départ. Tout pollueur s'expose à une amende.
- 11- L'organisation se réserve le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas le règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.

Bonne journée et Bonnes ventes à tous.  
Les organisateurs.